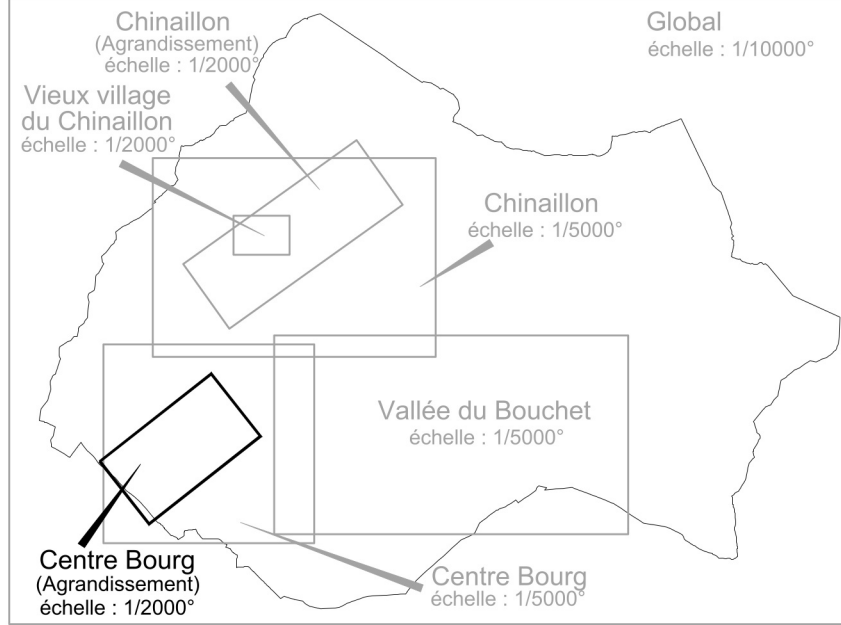


Plan Local d'Urbanisme LE GRAND-BORNAND

Modification n°2

PLAN DE ZONAGE

Centre Bourg
(Agrandissement)



PIECE	PROCEDURES
N°bis	Révision n°1 approuvée le 28.11.2019 Modification n°1 approuvée le 18.08.2022 Révision "allégée" n°1 approuvée le 08.02.2024 Modification simplifiée n°1 approuvée le 04.03.2024 Modification n°2 approuvée le
ECHELLE	1/2000
Mise au point	
CONCEPTION	B.E. DESSIN
FOND CADASTRAL	Cadastre data.gov
MISE A JOUR DU BATI	Cadastre 2021
Territoires domain	TECTA GEOGRAPHICAL DATA
Origine: Cadastre (Droits de l'Etat réservés - Reproduction interdite)	Système de projection : Lambert 93 Bruit par M6 - Pictet 0005 - 2024 0703/11 M61 Centre-2000 le 17.10.2024

LEGENDE

Zones Urbanisées :

- UA - Zone dense du centre village et du Chignallion
- UB - Zone de confortement de densité moyenne
- UB1 - Zone de confortement de densité moyenne et d'équipements touristiques
- UC - Zone à vocation résidentielle
- UCI - Zone à vocation résidentielle de type individuel
- UE - Zone d'accueil des équipements publics
- UT1 - Zone à vocation touristique (hauteur maximum de 12 m)
- UT2 - Zone à vocation touristique (hauteur maximum de 10 m)
- UTa2 - Zone majoritairement d'hébergements hôteliers et touristiques (hauteur maximum de 10 m)
- UX - Zone d'accueil des activités économiques
- UXe - Zone d'accueil des activités économiques et d'équipements d'intérêts collectifs

Zones à Urbaniser :

- 1AU - Zone d'urbanisation future
- 1AUa1 - Zone d'urbanisation future
- 1AUb - Zone d'urbanisation future
- 1AUc - Zone d'urbanisation future
- 1AUT - Zone d'urbanisation future
- 1AUT1 - Zone d'urbanisation future
- 1AUTa2 - Zone d'urbanisation future (hauteur maximum de 10 m)
- 1AUX - Zone d'urbanisation future

Zones Agricoles :

- A - Zone agricole

Zones Naturelles :

- N - Zone naturelle
- NDe - Zone naturelle correspondant au secteur émetteur de la vallée du Bouchet
- Ndr - Zone naturelle correspondant au secteur récepteur de la vallée du Bouchet
- NE - Zone naturelle d'équipements publics
- NL - Zone naturelle correspondant aux équipements de loisirs, de sports de plein air
- NM - Zone naturelle de dépôts de matériaux solides
- NS - Zone naturelle correspondant aux réservoirs de biodiversité et à des habitats naturels sensibles (Natura 2000 et ZNIEFF type 1)
- NT - Zone naturelle correspondant aux équipements touristiques
- NTC - Zone naturelle correspondant aux équipements touristiques liés aux campings

N°	DESIGNATION	Bénéficiaire	Surface (m²) ou linéaire (ml)
1	Aménagement d'équipements publics et de loisirs à l'entrée du village	Commune du Grand-Bornand	15194 m²
2	Aménagement d'espaces sportifs et d'équipements publics le long du Borne	Commune du Grand-Bornand	8477 m²
3	Aménagement d'équipements publics et de loisirs	Commune du Grand-Bornand	2082 m²
4	Aménagement de l'impasse du Stade	Commune du Grand-Bornand	1800 m²
5	Aménagement d'espaces sportifs et d'équipements publics le long du Borne	Commune du Grand-Bornand	3125 m²
6	Aménagement de la route de l'Orée du Bois	Commune du Grand-Bornand	4384 m²
7	Aménagement de voirie, carrefour de l'Orée du Bois et RD4	Commune du Grand-Bornand	810 m²
8	Aménagement d'une voirie de desserte secteur Villav	Commune du Grand-Bornand	780 m²
9	Aménagement d'un chemin piétons des Cotes au Replein (Saint Jean de Siat)	Commune du Grand-Bornand	1775 m²
10	Opération d'aménagement du secteur Villav	Commune du Grand-Bornand	756 m²
11	Opération d'aménagement du secteur Villav	Commune du Grand-Bornand	1429 m²
12	Opération d'aménagement du secteur Villav	Commune du Grand-Bornand	2217 m²
13	Nouveau tracé portion route du Borne au carrefour route de Villav	Commune du Grand-Bornand	586 m²
14	Création d'une voie de desserte à l'entrée du village	Commune du Grand-Bornand	1434 m²
15	Création d'un chemin piétons du village à la RD4 par l'Ecole	Commune du Grand-Bornand	535 m²
16	SUPPRIMER		
17	Création d'un chemin piétons entre la route des Cotes et la RD4	Commune du Grand-Bornand	519 m²
18	Aménagement de la route des Cotes	Commune du Grand-Bornand	7691 m²
19	Création d'une voie de contournement nord du village secteur chemin de la Vignette	Commune du Grand-Bornand	2212 m²
20	Aménagement du chemin des Allobroges	Commune du Grand-Bornand	2231m²
21	Aménagement du chemin de la Vignette	Commune du Grand-Bornand	3111 m²
22	Création d'une voie de contournement nord du village secteur chemin de la Vignette Pont de Suze	Commune du Grand-Bornand	3456 m²
23	Création d'un parking chemin des Aravis	Commune du Grand-Bornand	1243 m²
24	Création de cheminements du village au chemin du Villard et chemin des Aravis	Commune du Grand-Bornand	903 m²
25	Création d'une voirie de desserte au Villard	Commune du Grand-Bornand	263 m²
26	Aménagement de la route de la Communale	Commune du Grand-Bornand	3829 m²
27	Elargissement du chemin rural "Les Parmerais" du chef-lieu à la RD4	Commune du Grand-Bornand	5900 m²
28	Aménagement des berges du torrent du Chignallion	Commune du Grand-Bornand	9713 m²
29	Aménagement du secteur du télécabine du Rosay	Commune du Grand-Bornand	11938 m²
30	Aménagement du chemin de la Forclaz	Commune du Grand-Bornand	345 m²
31	Aménagement du chemin du Villard	Commune du Grand-Bornand	2160 m²
32	Aménagement d'un arrêt bus aux Parmerais	Commune du Grand-Bornand	522 m²
33	Aménagement d'espaces publics et de loisirs secteur les Dodes	Commune du Grand-Bornand	1387 m²
34	Aménagement confluence Borne-Torrent du Chignallion	Commune du Grand-Bornand	4021 m²
35	SUPPRIMER		
36	Aménagement route de la Patinoire	Commune du Grand-Bornand	1501 m²
37	Aménagement de la route des Pichers	Commune du Grand-Bornand	7032 m²
38	Aménagement d'espaces publics et de loisirs secteur Terret	Commune du Grand-Bornand	41281 m²
39	Aménagement d'équipements publics et sportifs, secteur Villeneuve	Commune du Grand-Bornand	22329 m²
40	Création et aménagement de la liaison entre chemin de Suze et route de Nant Robert	Commune du Grand-Bornand	4972 m²
41	Aménagement de la route de la Patinoire secteur du Terret	Commune du Grand-Bornand	6478 m²
42	Création de la route de desserte de Suze	Commune du Grand-Bornand	2576 m²
43	Aménagements publics et de loisirs secteur Terret	Commune du Grand-Bornand	2991 m²
44	Aménagement de la route du Nant Robert	Commune du Grand-Bornand	12318 m²
45	Aménagement du chemin de Suze	Commune du Grand-Bornand	6832 m²
46	Aménagement de stationnements	Commune du Grand-Bornand	837 m²
47	Aménagement route de la Broderie	Commune du Grand-Bornand	6110 m²
48	Aménagement d'une route entre le chemin de Suze et l'impasse du Clos du Pin	Commune du Grand-Bornand	2652 m²
49	Aménagement de la route des Eners	Commune du Grand-Bornand	22058 m²
50	Aménagement d'un chemin piétons, piste de ski de fond et protection des berges du Borne	Commune du Grand-Bornand	107570 m²
51	Aménagement du torrent du Borne	Commune du Grand-Bornand	155 m²
52	Aménagement d'aires de stationnements Tardéant et des rives du Borne	Commune du Grand-Bornand	5988 m²
53	Création d'une plateforme pour stockage de neige au Terret	Commune du Grand-Bornand	3420 m²
54	Piste de VTT reliant les gares du Rosay et Villav (voir par la RD4)	Commune du Grand-Bornand	22627 m²
55	Aménagement d'équipements publics et d'espaces publics	Commune du Grand-Bornand	445 m²

Servitude pour logement au titre de l'article L151-15	Nombre et destination des logements à réaliser	Localisation	Surface de la zone
L1	30% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Suize	30798 m²
L2	30% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Villav	17922 m²
L3	30% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Le Villard	16090 m²
L4	100% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Clos de pin	3397 m²
L5	100% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Clos de pin	2612 m²
L6	100% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Samance	2974 m²
L7	100% de la surface de plancher dédiée au logement devra être de la surface de plancher à destination de logement social et/ou accession sociale de type Bail Réel Solidaire (BRS)	Chignallion	3649 m²

